



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire à la CAP de mutation locale des cadres B, du 18 juillet 2013.

Monsieur le président,

Nous sommes réunis ce jour pour examiner le mouvement de mutations des cadres B. Cette CAPL se tient le 18 juillet, au coeur de l'été.

En effet, bien qu'elles soient conscientes des désagréments entraînés par cette date tardive, les organisations syndicales ont tenu à réagir aux projets dérisoires de recrutement de cadres B à la DGFIP. Non seulement, les suppressions d'emplois sont massives, mais encore la DGFIP ne réalise même pas les recrutements à la hauteur des emplois restants. Sans l'intervention des syndicats, qui ont obtenu l'appel de la liste complémentaire, ces recrutements auraient été encore moindres.

Par ailleurs, les agents ont connu que récemment la RAN où ils seront nommés du fait de la tenue des CAP de mouvement aussi tardivement. La Direction générale a-t-elle la moindre considération pour les collègues qui devront organiser leur déménagement pour le premier septembre, ainsi que pour les élus, qui doivent faire face aux effectifs plus que contraints en cette période, pour pouvoir y participer et assurer leur mandat !

Concernant le mouvement de mutation national, les élus de la CGT Finances Publiques considèrent qu'il a été catastrophique au vu des suppressions d'emplois, de la situation de sous effectifs chronique et du manque de recrutements. En effet, à la DGFIP, ce sont encore 2150 emplois de catégorie C qui ont été supprimés en 2013 venant s'ajouter aux 25 000 postes supprimés ces 10 dernières années.

Nous perdrons encore environ 2 400 postes en 2014, sans parler des nouvelles coupes budgétaires.

Les conséquences des suppressions d'emplois pèsent de plus en plus sur les services et les conditions de vie au travail des agents. C'est dans ce contexte d'effectifs de plus en plus réduits, de conditions de travail se dégradant et de revendications des personnels insatisfaites que nous allons examiner le projet d'attribution des postes au plan local des contrôleurs de notre département.

Nous souhaitons par ailleurs, connaître pour chaque ESI et pour la Disi, l'état des effectifs aujourd'hui, après ce mouvement de mutation et le nombre de départs en retraite connus avant le prochain mouvement de 2014, car il est évident que dans certains secteurs la situation sera vite ingérable.

Sur un plan plus général, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques dénoncent la politique d'austérité menée par l'actuel gouvernement qui génère d'insupportables injustices sociales et conduit économiquement à la catastrophe. Les Services Publics subissent d'importantes coupes budgétaires et les coups portés contre les salariés, les retraités et les chômeurs continuent à pleuvoir.

Dans ce contexte, nous faisons nôtre la déclaration des 6 fédérations des fonctionnaires (CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et CGC) qui affirment notamment :

« En s'inscrivant dans les politiques d'austérité qui visent à réduire toujours plus la dépense publique, la politique gouvernementale hypothèque toute amélioration du fonctionnement de la Fonction publique, mais aussi celles des rémunérations, pourtant indispensables à la relance de l'économie et de l'emploi.

La Fonction Publique est un acteur économique et constitue une richesse pour le pays.

La CGT juge inacceptable l'annonce par Marylise Lebranchu du gel du point d'indice des fonctionnaires jusqu'à la fin 2014.

Le gouvernement enterre dès à présent la perspective, qu'il avait lui-même ouverte, d'une négociation sur le point d'indice mi 2014, en cas de reprise de la croissance. Le point d'indice de la fonction publique a déjà perdu 13.8% par rapport à l'inflation depuis le 1er janvier 2000.

Depuis le 1er juillet 2010, date du début du gel du point, il a perdu 5.5%. Un gel du point d'indice jusqu'en fin 2014 représenterait 120 à 150 euros de perte pour un agent de catégorie C. La rémunération des 5 millions de fonctionnaires contribue à l'activité économique et au financement de la protection sociale. Le gouvernement

persiste dans son erreur en aggravant l'austérité et la pression sur le pouvoir d'achat des agents publics.

Pour les services publics en général, et notre ministère en particulier, la RGPP est remplacée par la Modernisation de l'Action Publique (MAP), nouvelle dégradation annoncée du service public. Notre Directeur Général vient de s'exprimer, via internet, sur la démarche stratégique, déclinaison de la MAP en se vantant d'une concertation avec les OS.

Celle ci fait planer de nombreuses menaces sur le devenir des missions et sur celui du service public auquel nous sommes tous attachés autour de cette table. La suppression des CAP locales d'avancement, sans préavis, fait également craindre le pire pour le dialogue social à la DGFIP.

En réalité, nous rejetons évidemment le processus de casse de notre service public et des droits et garanties des agents que cela va entraîner.

Concernant les déroulements de carrière et les promotions, le rapport affirme qu'il y a trop de « promotions » par liste d'aptitudes – sans pour autant proposer un volume de postes par concours. En réalité, ils veulent que les déroulements de carrière dépendent de l'acceptation de la mobilité qui donnerait un « *bonus dans les parcours de carrière* ».

Bref, le Premier Ministre et la Ministre de la Fonction Publique viennent de confier une mission au Conseiller d'Etat, Bernard Pêcheur, afin de réfléchir notamment à "une gestion rénovée des ressources humaines".

La lettre de mission qui lui a été remise, pour un rapport qui devrait être rendu public en octobre 2013, évoque clairement une réflexion sur l'inter-ministériarité de la gestion des effectifs ainsi que sur la notion de corps et de catégories dans la fonction publique.

Donc, les orientations définies par la démarche stratégique sont dangereuses à plus d'un titre :

- **Dangereuses** pour les usagers, car porteuses d'une vision des missions ignorant l'intérêt général et les besoins des citoyens.
- **Dangereuses** pour les agents car elles remettent clairement en cause les droits et garanties des agents inscrits dans le titre I du statut général des fonctionnaires et les règles de gestion conquises à la DGFIP en matière de carrière et de mutations.

La CGT condamne fermement cette politique et continuera de s'y opposer.

Pour les salaires, les emplois, le droit à la retraite préservée, elle appellera les collègues à la grève le 10 septembre prochain.
